

**VII.**

**BUDGET**

DU

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE**

**ET DES TRAVAUX PUBLICS**

**POUR L'EXERCICE 1893.**

—

**(AMENDEMENTS.)**

—

(146)

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget primitif du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics pour l'exercice 1893 s'élève à . . fr. 17,077,668 »

Ensuite des augmentations qui ont été introduites lors de la discussion du Budget de l'exercice 1892, — voté au chiffre de 17,348,668 francs, — et des amendements proposés par le Gouvernement, le projet de Budget amendé s'élève à . . . . . 17,440,393 »

Soit une augmentation de . . . . . fr. 362,725 »

sur le projet primitif, et de 91,725 francs sur le Budget voté pour l'exercice 1892.

Cette augmentation provient des modifications apportées aux articles suivants :

## CHAPITRE III.

## AGRICULTURE.

ART. 9. — *Indemnités pour animaux abattus; indemnités pour bêtes bovines déclarées impropres à la consommation comme atteintes de la tuberculose; subsides soit aux fonds provinciaux d'agriculture, soit aux provinces, ainsi qu'aux sociétés d'assurance mutuelle contre les risques relatifs à la perte de bétail.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . fr.	160,000 »
— — — amendé . . .	420,000 »
AUGMENTATION . . fr.	260,000 »

introduite lors de la discussion du Budget de l'exercice 1892.

ART. 10. — *Inspection vétérinaire : traitements, indemnités, frais de route et de tournée; médecins vétérinaires agréés; indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . fr.	150,000 »
— — — amendé . . .	146,000 »
DIMINUTION . . fr.	4,000 »

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le crédit dont il s'agit a été porté l'an dernier à 154,000 francs ; mais il convient de le diviser en deux articles qui, réunis, donneront la même somme. L'article 11 (nouveau) ci-après est le deuxième article.

ART. 11 (nouveau).— *Inspection vétérinaire; matériel, frais de bureau, bulletin mensuel et impressions diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques.* . . . . . fr. 8,000 »

ART. 13. — *Conseil supérieur de l'agriculture, traitement du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, subsides. Location d'un matériel de concours.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . . .	fr.	180,000	»
— — — — — amendé . . . . .		160,000	»
		<hr/>	
	DIMINUTION . . . . .	fr.	20,000 »

La grande exposition quinquennale de la Société royale d'horticulture et de botanique de Gand, en 1893, que l'article suivant met le Gouvernement à même de subsidier, permet la suppression d'autres concours. De là, la diminution proposée.

ART. 14. — *Concours, expositions ou congrès agricoles; subsides; encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles. Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du Bulletin de l'agriculture; frais résultant de la collation des décorations agricoles, missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . . .	fr.	46,700	»
— — — — — amendé . . . . .		62,700	»
		<hr/>	
	AUGMENTATION. . . . .	fr.	16,000 »

Ce crédit a été réduit de 4,000 francs lors de la discussion du Budget de l'exercice 1892. Par contre, une augmentation de 20,000 francs est nécessaire pour permettre au Gouvernement de favoriser l'organisation de la grande exposition quinquennale que la Société royale d'horticulture et de botanique de Gand ouvrira en cette ville.

ART. 17. — *Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire. — Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . . .	fr.	139,000	»
— — — — — amendé . . . . .		149,000	»
		<hr/>	
	AUGMENTATION . . . . .	fr.	10,000 »

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Une partie de cette augmentation, s'élevant à 3,800 francs, a été déjà introduite à cet article, lors de la discussion du Budget de l'exercice 1892. Le surplus est nécessaire, d'une part, pour permettre en 1893 de payer sur les crédits du personnel deux chargés de cours de l'École de Vilvorde, actuellement rétribués sur les allocations de l'article suivant du Budget comprenant les dépenses de matériel; d'autre part, pour permettre d'accorder certaines augmentations au personnel des écoles d'agriculture et d'horticulture de Gembloux, de Vilvorde et de Gand.

ART. 18. — *Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	68,400 »
— — — amendé . . . .	64,600 »
	<hr/>
DIMINUTION . . . fr.	3,800 »

déjà votée par la Législature en 1892.

La modification du libellé se justifie par le vote de la loi du 17 octobre 1890, qui investit les Commissions de surveillance de la mission d'administrer.

ART. 20. — *Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsides. Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Cours d'agronomie aux militaires.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	185,473 »
— — — amendé . . . .	203,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION . . . fr.	21,525 »

Cette augmentation est indispensable pour pourvoir aux demandes nombreuses d'établissement d'écoles professionnelles agricoles et d'écoles ménagères agricoles pour jeunes fermières.

L'enseignement de la laiterie doit être développé par l'institution de cours temporaires

Ces cours rendent les plus grands services aux agriculteurs.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## CHAPITRE IV.

## EAUX ET FORÊTS.

ART. 23. — *Traitements du personnel; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau, dépenses diverses.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	459,590 »
— — — amendé . . . .	461,590 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . fr.	2,000 »

destinée à majorer certains traitements de gardes-forestiers, d'accord, et par parts égales, avec les communes et les établissements de bienfaisance.

ART. 24. — *Forêts domaniales. — Travaux de culture et d'amélioration; construction et entretien des maisons forestières et des routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	89,500 »
— — — amendé . . . .	91,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . fr.	1,500 »

transférée de l'article 56. Cette somme est destinée à pourvoir au paiement des travaux d'amélioration à exécuter annuellement dans les pineraies domaniales, à Lommel, remises depuis peu au service forestier par l'Administration des ponts et chaussées.

## CHAPITRE V.

## LABORATOIRES D'ANALYSES.

ART. 27. — *Station agronomique: traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État: traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles. — Commission de haute surveillance — Subsidés aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires.*

Le libellé a été modifié dans le but de préciser davantage les différentes catégories de dépenses à imputer sur le crédit inscrit à cet article.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## CHAPITRE VI.

## INDUSTRIE.

ART. 28. — *Inspection de l'industrie et de l'enseignement professionnel et industriel, y compris les écoles et classes ménagères, ainsi que les ateliers d'apprentissage; traitements, indemnités et frais de route.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	35,900 »
— — — amendé . . . .	38,900 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . fr.	3,000 »

Par suite de l'augmentation incessante des écoles industrielles et professionnelles et des écoles ménagères, l'inspection de ces établissements exige des voyages de plus en plus nombreux du personnel qui en est chargé.

D'autre part, l'arrêté royal du 6 novembre 1891 confie aux inspecteurs de l'industrie et de l'enseignement professionnel la mission de surveiller les établissements industriels, soumis à la loi du 13 décembre 1889, concernant le travail des femmes, des adolescents et des enfants. L'application de cette loi ne peut être assurée que par des inspections fréquentes.

ART. 30. — *Enseignement professionnel: écoles industrielles, écoles manufacturières, écoles professionnelles, écoles ménagères, écoles de tissage, ateliers d'apprentissage, matériel, missions, subsides aux expositions, dépenses diverses.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	494,600 »
— — — amendé . . . .	524,600 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . fr.	30,000 »

Le développement considérable de nos écoles industrielles, professionnelles et ménagères, ainsi que la transformation graduelle des ateliers d'apprentissage en écoles de tissage a pour inévitable corollaire un accroissement des dépenses.

## CHAPITRE X.

## PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.

ART. 51 (ancien). — *Entretien et réparation des asiles d'aliénés.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	20,000 »
— — — amendé . . . .	»
	<hr/>
DIMINUTION. . . fr.	20,000 »

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le crédit de 20,000 francs pour entretien et réparation des asiles d'aliénés est devenu sans emploi, les dépenses de l'espèce étant supportées par les budgets de ces établissements.

ART. 52. — *Entretien et réparation des écoles de bienfaisance de l'État.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	16,000 »
— — — amendé . . . .	28,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . fr.	12,000 »

Crédit temporaire, pour 1893 seulement, destiné à pourvoir aux dépenses extraordinaires à résulter de l'entretien et de la réparation des écoles agricoles de Ruysselede et de Beernem.

ART. 54. — *Entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . fr.	2,152,820 »
— — — amendé . . . .	2,182,820 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . fr.	50,000 »

Cette somme est destinée à des travaux de dragage urgents à effectuer dans les canaux de la Campine et dont la dépense sera répartie sur plusieurs exercices.

Le dévasement de ces voies navigables est nécessaire pour assurer le service de la navigation, prévenir des ruptures de digues et permettre une répartition convenable des eaux d'irrigation.

ART. 56. — *Plantations nouvelles.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	15,000 »
— — — amendé . . . .	13,500 »
	<hr/>
DIMINUTION . . . . fr.	1,500 »

Cette somme est transférée à l'article 24.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE XI.

MINES.

ART. 71. — *Frais des jurys d'examen du Conseil de perfectionnement et missions des élèves-ingénieurs de l'École spéciale des mines.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	8,000 »
— — — amendé . . . .	6,000 »
	<hr/>
DIMINUTION . . . . fr.	2,000 »

Le nouveau mode de recrutement des membres du corps des ingénieurs des mines institué par la loi du 10 avril 1890, permet d'opérer une réduction de 2,000 francs sur le crédit affecté à ce service.

**PROJET DE LOI AMENDE.**

---

**LÉOPOLD II,**

**ROI DES BELGES,**

*À tous présents et à venir, Salut*

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

**ARTICLE UNIQUE.**

Le Budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics est fixé, pour l'exercice 1895, à la somme de dix-sept millions quatre cent quarante mille trois cent nonante-trois francs (17,440,593 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

---

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE  
ET DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1893.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
<i>Personnel.</i>			
1	Traitement du Ministre. . . . .	21,000 *	
2	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine. . . . .	579,500 *	
<i>Matériel.</i>			
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses; souscription au <i>Bulletin administratif du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics</i> . . . . .	81,500 *	753,050 *
<i>Frais de déplacement.</i>			
4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires . . . . .	22,150 *	
<i>Honoraires des avocats.</i>			
5	Honoraires des avocats du Département . . . . .	30,000 *	
<b>CHAPITRE II.</b>			
PENSIONS ET SECOURS.			
7	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement. . . . .	10,800 *	
	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés. . . . .	8,000 *	18,800 *
<b>CHAPITRE III.</b>			
AGRICULTURE.			
8	Inspection de l'agriculture et agronomes de l'État: traitements, salaires, indemnités et frais de route. Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études . . . . .	121,400 *	
9	Indemnités pour animaux abattus; indemnités pour bêtes bovines déclarées impropres à la consommation comme atteintes de la tuberculose; subsides soit aux fonds provinciaux d'agriculture, soit aux provinces, ainsi qu'aux sociétés d'assurance mutuelle contre les risques relatifs à la perte de bétail . . . . .	420,000 *	
10	Inspection vétérinaire: traitements, indemnités, frais de route et de tournée; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires . . . . .	146,000 *	
11	Inspection vétérinaire: matériel, frais de bureau, bulletin mensuel et impressions diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques. . . . .	8,000 *	
12	Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsides aux provinces et encouragements.	207,000 *	
		<b>A REPORTER . . . . . fr.</b>	<b>902,400 *</b>
			<b>752,750 *</b>

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE  
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	<b>REPORT.</b> . . . fr.	902,400 "	752,750 "
13	Conseil supérieur de l'agriculture, traitement du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, subsides. Location d'un matériel de concours . . . . .	160,000 "	
14	Concours, expositions ou congrès agricoles; subsides; encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles. Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du Bulletin de l'agriculture; frais résultant de la collation des décorations agricoles, missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture. . . . .	62,700 "	
	<i>Enseignement vétérinaire.</i>		
15	Personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; traitements de disponibilité . . . . .	101,325 "	
16	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études . . . . .	50,000 "	
	<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>		
17	Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité. . . . .	140,000 "	1,794,025 "
18	Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys . . . . .	64,600 "	
19	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection . . . . .	10,000 "	
20	Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsides. Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Cours d'agronomie aux militaires. . . . .	205,000 "	
	<i>Jardin botanique de l'État.</i>		
21	Jardin botanique de l'État. Traitement du personnel . . . . .	54,500 "	
22	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture . . . . .	54,700 "	
	<b>CHAPITRE IV.</b>		
	<b>EAUX ET FORÊTS.</b>		
23	Traitements du personnel; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses . . . . .	461,500 "	
24	Forêts domaniales. — Travaux de culture et d'amélioration; construction et entretien des maisons forestières et des routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État . . . . .	91,000 "	
25	Défrichement; reboisement; subsides aux communes et aux établissements publics pour reboisement de terrains incultes; dépenses diverses. . . . .	15,000 "	580,500 "
26	Pisciculture; repeuplement des cours d'eau . . . . .	15,000 "	
	<b>CHAPITRE V.</b>		
	<b>LABORATOIRES D'ANALYSES.</b>		
27	Station agronomique: traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel — Laboratoires d'analyses de l'État: traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles — Commission de haute surveillance. — Subsides aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. . . . .	94,000 "	94,000 "
	<b>A REPORTER.</b> . . . . fr.	"	3,221,565 "

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE  
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.	»	3,221,365 »
	<b>CHAPITRE VI.</b> <b>INDUSTRIE.</b>		
28	Inspection de l'industrie et de l'enseignement professionnel et industriel, y compris les écoles et classes ménagères ainsi que les ateliers d'apprentissage; traitements, indemnités et frais de route . . . . .	58,900 »	
29	Institut supérieur de commerce d'Anvers. Dotation de l'État, destinée, avec le subside de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Dépenses diverses. Bourses d'études aux élèves. . . . .	55,000 »	
30	Enseignement professionnel : écoles industrielles, écoles manufacturières, écoles professionnelles, écoles ménagères, écoles de tissage, ateliers d'apprentissage, matériel, missions, subsides aux expositions, dépenses diverses . . . . .	524,600 »	
31	Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions de technologie, de droit ou d'économie industrielle; voyages et missions; statistique du travail industriel; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels, et dépenses de la Commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent à ces institutions. — Frais résultant de la collation des décorations industrielles et spéciales; dépenses diverses. — Personnel de la Commission permanente pour les sociétés de secours mutuels. . . . .	35,050 »	756,650 »
32	Primes d'encouragement aux Sociétés de secours mutuels reconnues, afin de faciliter l'affiliation de leurs membres à la Caisse de retraite sous la garantie de l'État . . . . .	20,000 »	
33	Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes . . . . .	23,400 »	
34	Frais de publication du <i>Recueil officiel des brevets d'invention</i> ; frais d'impressions (y compris une somme de 3,000 francs en charge extraordinaire et temporaire). . . . .	8,000 »	
35	Marques de fabrique et de commerce. — Frais de publication du <i>Recueil des marques</i> . Frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 1 <sup>er</sup> avril 1879. . . . .	3,700 »	
36	Conseil supérieur du commerce et de l'industrie. Traitements des secrétaires. Frais divers. . . . .	12,500 »	
37	Conseil supérieur du travail. — Frais divers . . . . .	12,500 »	
38	Frais du bureau international pour la protection de la propriété industrielle. Frais d'impressions et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 5 juillet 1884 . . . . .	3,000 »	
	<b>CHAPITRE VII.</b> <b>POIDS ET MESURES.</b>		
39	Traitement des vérificateurs; frais d'intérim et d'inspection . . . . .	82,350 »	
40	Frais de bureau et de tournées des vérificateurs . . . . .	36,000 »	
41	Matériel. — Frais de la commission consultative et du bureau international des poids et mesures . . . . .	12,000 »	150,350 »
	<b>CHAPITRE VIII.</b> <b>VOIRIE VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.</b>		
42	Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale et des cours d'eau non navigables ni flottables. Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique. . . . .	2,000,000 »	
43	Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel attaché à cette inspection; travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués par des membres du personnel, pour le service particulier de l'inspection. Indemnités au personnel attaché à cette inspection et aux commissaires voyers . . . . .	70,000 »	2,082,000 »
44	Frais de route et de séjour de l'inspection. . . . .	10,000 »	
45	Frais de bureau et matériel de l'inspection . . . . .	2,000 »	
	A REPORTER. . . . . fr.	»	6,170,565 »

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE  
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CREDITS par article	TOTAL par chapitre.
	Report . . . fr.	•	0,170,365 •
	<b>CHAPITRE IX</b>		
	<b>SERVICE DE SANTÉ.</b>		
46	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, projetés ou en exploitation, inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; personnel des dites inspections, frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau, de matériel et de prise d'échantillons. Frais des commissions médicales provinciales. Service sanitaire des ports de mer et des côtes. Subsidés et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccino-gène central. Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études. 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes. Subside à la Société royale de médecine publique. Publications relatives aux sciences médicales; subsidés, souscriptions et achat de livres. Impressions et dépenses diverses. Conseil supérieur d'hygiène publique; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour. Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. Encouragements aux associations contre l'alcoolisme. Habitations ouvrières: dépenses relatives à l'exécution de la loi du 9 août 1889, subsidés . . .	250,000 •	
47	Académie royale de médecine. . . . .	33,500 •	283,500 •
	<b>CHAPITRE X.</b>		
	<b>PONTS ET CHAUSSÉES. — BÂTIMENTS CIVILS</b>		
	<b>SECTION 1<sup>re</sup>. — Ponts et chaussées.</b>		
48	Entretien des routes, des plantations et des parcs publics, amélioration de routes, construction de routes nouvelles et subsidés . . . . .	3,670,000 •	
49	Travaux de plantations nouvelles . . . . .	50,000 •	
	<b>SECTION 2. — Bâtimens civils.</b>		
50	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtimens et monuments appartenant à l'État, travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc., loyers, achat de meubles, établissement et entretien des squares; acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les cérémonies et les fêtes publiques; entretien du Palais de Justice de Bruxelles . . . . .	675,000 •	
51	Entretien et réparation des prisons — Fournitures et travaux . . . . .	90,000 •	
52	Entretien et réparation des écoles de bienfaisance de l'État (y compris 12,000 francs en charge temporaire pour 1895 seulement) . . . . .	28,000 •	
53	Travaux extraordinaires d'amélioration et de restauration à exécuter à divers bâtimens civils . . . . .	174,000 •	
	<b>SECTION 3. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage et des polders; des lignes télégraphiques des voies navigables.</b>		
54	Entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières . . . . .	2,182,820 •	
55	Travaux d'amélioration des canaux et rivières . . . . .	237,600 •	10,387,790 •
	<i>Plantations</i>		
56	Plantations nouvelles . . . . .	13,500 •	
	<i>Bacs et bateaux de passage.</i>		
57	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances . . . . .	40,000 •	
	<b>A REPORTER.</b> . . . fr.	7,160,920 •	16,841,635 •

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE  
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.	7,160,920 •	18,841,655 •
	<i>Service des irrigations de la Campine.</i>		
58	Personnel : Traitements, salaires et indemnités; frais de bureau et de déplacements; remplacements provisoires; frais d'opérations graphiques; frais télégraphiques; transports de dépêches; réparation d'instruments; menues dépenses. . . . .	18,440 •	
59	Travaux relatifs aux irrigations de la Campine . . . . .	1,100 •	
	<b>SECTION 4. — Ports, côtes, dunes, phares et fanaux.</b>		
60	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux . . . . .	691,150 •	
61	Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares, fanaux et boisement des dunes domaniales. . . . .	28,000 •	
	<b>SECTION 5. — Frais d'études et d'adjudications.</b>		
62	Études de projets; frais de levé de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions; frais d'adjudications, de reproduction de plans, d'achat de papier . . . . .	75,000 •	
	<b>SECTION 6. — Personnel des ponts et chaussées.</b>		
63	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement . . . . .	1,045,150 •	
64	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen. . . . .	1,140,000 •	
65	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs de 2 <sup>e</sup> et de 5 <sup>e</sup> année de l'École spéciale du génie civil . . . . .	8,000 •	
	<b>SECTION 7. — Service des bâtiments civils.</b>		
66	Traitements, indemnités et frais de déplacement des architectes et autres agents ainsi que du personnel du Palais de Justice de Bruxelles.— Frais d'habillement des gardiens des monuments et des surveillants du Palais de Justice . . . . .	175,050 •	
67	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage, frais d'adjudication ainsi que chauffage et éclairage, frais d'adjudication, menues dépenses du Palais de Justice de Bruxelles. . . . .	45,000 •	
	<b>CHAPITRE XI.</b>		
	<b>MINES.</b>		
	<b>SECTION 1<sup>re</sup>. — Personnel du Conseil des mines.</b>		
68	Personnel du Conseil des mines. — Traitements et frais de déplacement. . . . .	52,000 •	
69	Matériel. . . . .	640 •	
	<b>SECTION 2. — Personnel du corps des mines.</b>		
70	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, des géomètres-dessinateurs et des commis-expéditionnaires adjoints aux ingénieurs . . . . .	537,075 •	
71	Frais des jurys d'examen du Conseil de perfectionnement et missions des élèves-ingénieurs de l'École spéciale des mines. . . . .	6,000 •	
	<b>SECTION 3. — Carte géologique.</b>		542,715 •
72	Exécution d'une carte géologique détaillée de la Belgique . . . . .	112,000 •	
	A REPORTER. . . . . fr.	487,715 •	17,384,370 •

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE  
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	Report. . . . fr.	483,215 •	17,584,370 •
	<b>SECTION 4. — Caisses de prévoyance.</b>		
73	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la Commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration desdites caisses. . . . .	45,000 •	
	<b>SECTION 5. — Impressions, etc.</b>		
74	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; traductions, publications de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences . . . .	10,000 •	
	<b>CHAPITRE XII.</b>		
	<b>SECTION 1<sup>re</sup>. — Commission des procédés nouveaux.</b>		
75	Frais de route et de séjour; matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau . . .	500 •	
	<b>SECTION 2. — Commission des Annales des travaux publics.</b>		
76	Frais de route et de séjour. . . . .	300 •	
77	Publication du <i>Recueil</i> , rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel . . . . .	7,900 •	10,200 •
	<b>SECTION 3. — Commission consultative des machines à vapeur.</b>		
78	Frais de route et de séjour, matériel . . . . .	1,500 •	
	<b>CHAPITRE XIII.</b>		
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
79	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés . . . .	26,725 •	26,725 •
	<b>CHAPITRE XIV.</b>		
	DÉPENSES IMPRÉVUES.		
80	Dépenses imprévues non libellées au Budget, secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'art. 7.	18,000 •	
81	Rente annuelle et pensions à la veuve et aux enfants du sieur Beaufays, éclusier, décédé dans l'exercice de ses fonctions. . . . .	1,100 •	19,100 •
	<b>TOTAL DU BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS, fr.</b>		<b>17,440,593 •</b>

## TABLEAU

de développement des articles amendés du projet de Budget du Ministère de l'Agriculture  
de l'Industrie et des Travaux publics pour l'exercice 1893.

Article du Budget. Lit. des développements.	DÉSIGNATION  DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés par le projet de Budget		DIFFÉRENCE	
		révisé.	primitif.	Augmentation.	Diminution.
<b>CHAPITRE III.</b>					
<b>AGRICULTURE.</b>					
9	a. Indemnités pour bestiaux abattus . . . . . fr. 140,000	420,000	160,000	260,000	"
	b. Indemnités pour bêtes bovines déclarées impropres à la consommation comme atteintes de la tuberculose . . . . . 260,000				
	c. Subsidés aux fonds provinciaux d'agriculture . . . . . 20,000				
10	a. Inspection vétérinaire; traitements, indemnités, frais de tournée; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin . . . . . fr. 148,000	148,000	150,000	"	4,000
	b. Bourses de voyage en faveur des médecins vétérinaires . . . . . 3,000				
11	Inspection vétérinaire. — Matériel frais de bureau, bulletin mensuel et impressions diverses relatives à la police sanitaire . . . . .	8,000	"	8,000	"
15	a. Conseil supérieur de l'agriculture . . . . . fr. 15,000	160,000	180,000	"	20,000
	b. Sociétés agricoles provinciales et comices agricoles . . . . . 155,000				
	c. Subside pour un concours régional et location d'un matériel de concours . . . . . 10,000				
14	a. Subsidés pour concours, expositions et congrès; encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles . . . . . fr. 42,000	62,700	46,700	16,000	"
	b. Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; frais résultant de la collation des décorations agricoles; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture; statistiques agricoles; impressions . . . . . 20,700				
<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>					
Personnel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité :					
17	a. Institut agricole . . . . . fr. 92,800	149,000	139,000	10,000	"
	b. École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde . . . . . 27,200				
	c. École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Gand . . . . . 17,200				
	d. École moyenne pratique d'agriculture de Huy . . . . . 11,800				
Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys :					
18	a. Institut agricole . . . . . fr. 27,100	64,800	68,400	"	3,800
	b. École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde . . . . . 16,000				
	c. École de Gand . . . . . 16,000				
	d. École moyenne pratique d'agriculture de Huy . . . . . 5,500				
		<b>À REPORTER. . . fr.</b>		204,000	27,800

DÉVELOPPEMENTS DES DÉPENSES ORDINAIRES.

Article du Budget Lit. des développem. a.	DÉSIGNATION  DES DÉPENSES ET SERVICES	CRÉDITS demandés par le projet de Budget.		DIFFÉRENCE	
		révisé.	primitif.	Augmentation.	Diminution.
		REPORT. . . fr.		294,000	27,800
20	a. Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsides; acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. . . . . fr. 159,800	205,000	185,475	21,525	
	b. Enseignement agricole dans les écoles normales . . . . . 5,200				
	c. Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). . . . . 55,000				
	d. Cours d'agronomie aux militaires . . . . . 7,000				
				515,525	27,800
		AUGMENTATION. . fr.		287,725	
<b>CHAPITRE IV.</b>					
<b>EAUX ET FORÊTS.</b>					
23	a. Traitement du personnel. . . . . fr. 454,705	461,590	459,590	2,000	"
	b. Indemnités de déplacement et de bureau des inspecteurs . . . . . 5,400				
	c. Indemnités de déplacement et de bureau de certains chefs de cantonnements . . . . . 1,500				
	d. Indemnités de frais de route et de séjour alloués aux membres des commissions d'études et d'aménagement. . . . . 5,000				
	e. Indemnités et frais de route pour travaux extraordinaires, maladies, intérim, etc . . . . . 14,390				
	f. Indemnité à l'agent chargé du cours des gardes . . . . . 600				
	g. Armement et équipement . . . . . 1,500				
	h. Dépenses diverses . . . . . 695				
<i>Forêts domaniales</i>					
24	a. Travaux de culture et d'amélioration. . . . . fr. 57,500	91,000	89,500	1,500	"
	b. Construction, entretien et location de maisons . . . . . 5,000				
	c. Construction, entretien de routes destinées à faciliter l'exploitation . . . . . 25,000				
	d. Arpentage des coupes . . . . . 3,500				
		AUGMENTATION . fr		3,500	"
<b>CHAPITRE V.</b>					
<b>LABORATOIRES D'ANALYSES.</b>					
Station agronomique: traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel — Laboratoires d'analyses de l'Etat: traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles — Commission de haute surveillance.— Subsides aux laboratoires provinciaux, communaux et privés — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires :					
27	a. Station agronomique: traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel . . . . . fr. 24,500	94,000	94,000	"	"
	b. Laboratoires d'analyses de l'Etat: traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles . . . . . 57,000				
	c. Commission de haute surveillance . . . . . 5,700				
	d. Subsides aux laboratoires provinciaux, communaux et privés . . . . . 6,000				
	e. Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires . . . . . 3,200				

## DÉVELOPPEMENTS DES DÉPENSES ORDINAIRES.

Article du Budget.	Litt. des développemts.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés par le projet de Budget		DIFFÉRENCE					
			révisé.	primitif.	Augmentation.	Diminution.				
<b>CHAPITRE VI.</b>										
<b>INDUSTRIE.</b>										
28	a.	Inspection de l'industrie et de l'enseignement professionnel et industriel, y compris les écoles et classes ménagères, ainsi que les ateliers d'apprentissage. — Traitements, indemnités fr.	25,100	58,900	35,900	3,000	"			
	b.	Frais de route . . . . .	15,500							
<i>Enseignement professionnel.</i>										
50	a.	Écoles industrielles, écoles manufacturières et écoles professionnelles . . . . . fr.	580,600	524,600	494,600	30,000	"			
	b.	Écoles et classes ménagères . . . . .	75,000							
	c.	Écoles de tissage. — Ateliers d'apprentissage . . . . .	50,000							
	d.	Missions . . . . .	2,000							
	e.	Subsides aux expositions . . . . .	10,000							
	f.	Dépenses diverses. Souscriptions . . . . .	7,000							
<b>AUGMENTATION. . fr.</b>					35,000	"				
<b>CHAPITRE X.</b>										
<b>PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.</b>										
51	anc.	Entretien et réparation des asiles d'aliénés . . . . .		20,000		20,000	"			
52		Entretien et réparation des écoles de bienfaisance de l'État . . . . .	28,000	16,000	12,000	"				
<b>SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE ET DES POLDERS, DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DES VOIES NAVIGABLES.</b>										
<i>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières.</i>										
<b>BASSIN DE LA MEUSE.</b>										
	a.	Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg.	512,000	2,182,820	2,152,820	30,000	"			
	b.	Sambre . . . . . fr.	184,000							
	c.	Rivière et canal de l'Ourthe . . . . .	80,000							
	d.	Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements . . . . .	144,000							
	e.	— de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé . . . . .	106,000							
	f.	— de Maestricht à Bois-le-Duc . . . . .	65,000							
	g.	— de jonction de la Meuse à l'Escaut . . . . .	220,800							
	h.	— d'embranchement vers le camp de Beverloo . . . . .	45,000							
	i.	— — vers Hasselt . . . . .	50,000							
	j.	— — vers Turnhout . . . . .	10,000							
	k.	— de Turnhout à Anvers, par St-Job-in-'t Goor . . . . .	25,000							
<b>BASSIN DE L'ESCAUT.</b>										
	l.	Escaut, dans les provinces de Hainaut, de la Flandre orientale: Escaut maritime . . . . . fr.	180,000							
	m.	Haine . . . . .	3,000							
	n.	Lys . . . . .	79,450							
	o.	Dendre . . . . .	4,500							
	p.	Durme . . . . .	2,600							
	q.	Rupel . . . . .	12,000							
	r.	Nèthe inférieure et grande Nèthe . . . . .	13,500							
	s.	Petite Nèthe canalisée . . . . .	10,000							
34	t.	Dyle et Demer . . . . .	50,000							
<b>A REPORTER. . . fr.</b>					62,000	20,000				



## DÉVELOPPEMENTS DES DÉPENSES ORDINAIRES.

Numéros des chapitres.	DÉSIGNATION  DES DÉPENSES ET SERVICES	CRÉDITS demandés par le projet de Budget		DIFFÉRENCE	
		révisé.	primitif.	Augmentation.	Diminution.
<b>RÉCAPITULATION.</b>					
I.	Administration centrale. . . . .	755,950	755,950	•	•
II.	Pensions et secours . . . . .	18,800	18,800	•	•
III.	Agriculture. . . . .	1,704,025	1,506,500	287,725	•
IV.	Eaux et forêts . . . . .	580,590	577,090	3,500	•
V.	Laboratoires d'analyses. . . . .	94,000	94,000	•	•
VI.	Industrie . . . . .	736,650	703,650	33,000	•
VII.	Poids et mesures . . . . .	130,350	130,350	•	•
VIII.	Voirie vicinale, cours d'eau et hygiène publique . . . . .	2,082,000	2,082,000	•	•
IX.	Service de santé . . . . .	283,500	283,500	•	•
X.	Ponts et chaussées. . . . .	10,587,790	10,547,290	40,500	•
XI.	Mines . . . . .	542,715	544,715	•	2,000
XII.	Commissions . . . . .	10,200	10,200	•	•
XIII.	Traitements de disponibilité . . . . .	26,723	26,723	•	•
XIV.	Dépenses imprévues . . . . .	19,100	19,100	•	•
	TOTAUX. . . fr.	17,440,393	17,077,688	364,725	2,000
				AUGMENTATION . . . fr.	362,725

/ 166)